

VILLE DE VILLEJUIF

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe la population qu'en application des dispositions de l'article L. 2121-17 du code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal se réunira

VENDREDI 8 FÉVRIER 2019 À 19H

salle du conseil municipal
pour délibérer de l'ordre du jour suivant

Comptes rendus des séances précédentes.

Liste des Décisions prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Rapport n°19-02-303 : Création du Conseil des Jeunes de Villejuif.

Rapport n°19-02-301 : Convention de partenariat pour la mise en place de projets tutorés entre l'UPEC Paris Est Créteil, l'IUT de Créteil-Vitry et la ville de Villejuif.

Rapport n°19-02-302 : Fusion des directions des écoles maternelles et élémentaires Paul Vaillant Couturier.

Rapport n°19-02-211 : Organisation du concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction du gymnase Paul-Guiraud.

Rapport n°19-02-208 : Procédure Adaptée (MAPA) pour des prestations de gardiennage et surveillance des événements, équipements, bâtiments, espaces publics.

Rapport n°19-02-105 : Suppression et création de postes à la direction des affaires culturelles (2 délibérations).

Rapport n°19-02-103 : Suppressions et création de postes à la direction de la santé (2 délibérations).

Rapport n°19-02-104 : Suppressions et créations de postes à la direction de la citoyenneté et de la vie des quartiers (2 délibérations).

Rapport n°19-02-209 : Approbation de la mise en compatibilité n°1 du plan local d'urbanisme de Villejuif suite à une déclaration de projet sur le périmètre constitué par les parcelles AR 161, AQ 75, AS 226, ET AQ 77, bordées par les rues Fernand-Léger et Honoré-de-Balzac.

Rapport n°19-02-207 : Approbation d'une convention de PUP (Projet Urbain Partenarial) entre la société SODEPROM, la ville de Villejuif et l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre pour un projet immobilier situé au 115, avenue de la République.

Rapport n°19-02-203 : Permis de démolir d'un bâtiment situé 10 à 16, rue Paul-Bert à Villejuif (Val-de-Marne).

Rapport n°19-02-201 : Cession au profit de la société CEPROM du terrain situé 102, rue Ambroise-Croizat à Villejuif (Val-de-Marne).

Rapport n°19-02-206 : Valide le principe de la cession au profit de la société Faubourg Immobilier des propriétés situées 118 et 122, avenue de Stalingrad et 11, allée des Fleurs à Villejuif (Val-de-Marne).

Rapport n°19-02-202 : Annulation de la servitude de passage réelle et perpétuelle consentie au profit de la commune de Villejuif sur les parcelles cadastrées section AH numéros 13, 185 et 225.

Rapport n°19-02-205 : Valide le principe de la cession au profit de la Société construction Verrechia de la propriété située 16, rue Jean-Jaurès à Villejuif (Val-de-Marne).

Rapport n°19-02-210 : Projet de déclassement du domaine public communal d'une partie des rues Ambroise-Croizat et Marcel-Paul et décide du lancement de l'enquête publique préalable.

Rapport n°19-02-213 : Modification N°1 du dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la ZAC Campus Grand Parc.

Rapport n°19-02-204 : Octroi d'une subvention communale au bénéfice de l'Office Public de l'Habitat (OPH) de Villejuif pour l'opération de requalification de l'îlot Centre-ville Maurice-Thorez.

Rapport n°19-02-212 : Convention cadre locale d'utilisation de l'abattement de TFPB dans le quartier prioritaire de la politique de la ville Alexandre-Dumas, bailleur LOGIREP.

Rapport n°19-02-106 : Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT) de l'Établissement Public Territorial « Grand Orly Seine Bièvre ».

Rapport n°19-02-110 : Garantie d'emprunt pour un prêt de 1 673 436 € contracté par l'OPH de Villejuif auprès de la CDC pour la réhabilitation thermique de la tour Delaune.

Rapport n°19-02-107 : Garanties d'emprunts : réitération de garantie d'emprunt à la SA HLM OSICA suite à l'allongement de la dette auprès de la CDC.

Rapport n°19-02-111 : Garanties d'emprunts : réitération de garantie d'emprunt à la Logis Transports suite à l'allongement de la dette auprès de la CDC.

Rapport n°19-02-108 : Garanties d'emprunts : réitération de garantie d'emprunt à la SA HLM IDF Habitat suite à l'allongement de la dette auprès de la CDC.

Rapport n°19-02-109 : Garanties d'emprunts : réitération de garantie d'emprunt à SA HLM LOGIREP suite à l'allongement de la dette auprès de la CDC.

Rapport n°19-02-102 : Garanties d'emprunts : réitération de garantie d'emprunt à la SA HLM EFIDIS suite à l'allongement de la dette auprès de la CDC.